

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie = Swiss journal of sociology
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
<b>Band:</b>	2 (1976)
<b>Heft:</b>	3
<b>Artikel:</b>	Systèmes de marché, classes et système de mariage : analyse de trois ensembles normatifs
<b>Autor:</b>	Kellerhals, Jean / Steinauer-Cresson, Geneviève
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-815167">https://doi.org/10.5169/seals-815167</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## SYSTEMES DE MARCHÉ, CLASSES ET SYSTEME DE MARIAGE: ANALYSE DE TROIS ENSEMBLES NORMATIFS \*

Jean Kellerhals et Geneviève Steinauer-Cresson

### RESUME

Cet article étudie les rapports entre classes sociales, rôles masculins/féminins et système familial sous trois aspects: a) le degré d'acceptation des valeurs liées à l'institution matrimoniale, b) les normes de division du travail et de l'autorité, c) les attentes de rôle respectives des conjoints.

Les données proviennent de l'observation par interview d'une génération entière de "nouveaux mariages" conclus dans le canton de Genève en 1974-75. L'homme et la femme ont été interviewés séparément ( $N = 1114$ , soit  $2 \times 557$ ). Les résultats montrent clairement que, dans les domaines observés, on n'est pas en face d'un modèle unique de famille, mais de modèles très variables en fonction de l'insertion du groupe conjugal dans les structures économiques et de la position respective des hommes et des femmes sur le marché du travail.

### ZUSAMMENFASSUNG

In diesem Artikel werden die Beziehungen zwischen den sozialen Klassen, den männlichen/weiblichen Rollen und dem Familiensystem unter drei Gesichtspunkten untersucht:

a) dem Annahmegrad der Werte, die an die eheliche Institution gebunden sind, b) den Normen betreffend Arbeitsteilung und Autorität, c) den respektiven Rollenerwartungen des Ehepartners.

Die Daten wurden aufgrund einer Interviewumfrage bei den Neuvermählten des Kantons Genf im Zeitraum 1974-75 gesammelt. Männer und Frauen wurden getrennt befragt ( $N = 1114$ , d.h.  $2 \times 557$ ).

Die Resultate zeigen deutlich, dass man es in den untersuchten Gebieten nicht mit einem einzigen Familienmodell zu tun hat, sondern mit mehreren Modellen, die sehr variabel sind je nach der Eingliederung des Ehepaars in die ökonomischen Strukturen und je nach der respektiven Stellung des Mannes und der Frau auf dem Arbeitsmarkt.

\*L'étude partiellement analysée ici est réalisée dans le cadre du Centre de technique législative (CETEL) de l'Université de Genève. Elle est financée par le FNSRS sous le titre "Réalité sociale et droit du mariage". Elle est menée, dans un effort de collaboration interdisciplinaire, par J. Kellerhals, J.F. Perrin et G. Steinauer.

## I. PERSPECTIVES ET MATERIAUX

L'objectif de ces pages est de montrer comment, dans trois domaines cruciaux, le système des classes sociales imprègne les dynamismes familiaux ou conjugaux. L'analyse de l'impact des classes sociales sur le groupe conjugal est en effet, en Europe tout au moins, assez peu développée. La relative rareté des études empiriques de la famille y est certes pour quelque chose. Mais il s'y adjoint deux raisons qui ont une importance théorique plus grande.

- Le sentiment, qui s'est révélé progressivement inexact, d'une homogénéisation radicale des structures familiales en fonction de l'industrialisation et de l'urbanisation tendait à faire croire en l'existence d'un modèle unique de famille, modèle qui échapperait aux déterminismes de classe. Les théories macrosociales de Parsons (Parsons, 1955) exerçaient une pression importante dans cette direction. A l'unicité de structures familiales basées sur la nucléarité, la néolocalité, la bilatéralité, unicité elle-même provoquée par la similitude des fonctions que joue, approximativement, la famille dans les divers milieux sociaux, devait en principe correspondre une sorte de similitude des rôles conjugaux, parentaux, et des processus d'équilibration familiale. L'approche dite "du développement" a quant à elle beaucoup plus insisté - peut-être était-ce une nécessité conjoncturelle? - sur la définition de stades propres à l'ensemble des familles que sur la variation de ceux-ci selon les déterminismes de classe (1).
- Plus subtilement, la croissance du mariage dit "d'affinité" par différence avec le mariage de convenance paraît conduire à une sorte de "psychologisation" de l'approche scientifique de la famille. En semblant se dégager apparemment des fonctions d'échange inter-groupe, d'accumulation ou de maintien du capital, de police ou de défense, au profit de la pleine puissance d'expression du seul sentiment amoureux, le mariage contemporain semblait échapper à une mise en perspective socio-logique. Cette approche psychologisante conduit soit à opérer des typologies selon les personnalités individuelles, soit à mettre en évidence l'unicité de phases, des processus, des états mentaux que connaîtraient tous les couples, sans que les distinctions de nature socio-logique aient un grand rôle à jouer.

Le "sentiment", en somme, tiendrait de la nature humaine en général, et non de la nature sociale. Son universalité transcenderait toutes les mises en forme culturelles.

### A. Perspectives

Plusieurs genres d'études ont pourtant rompu avec cette uniformisation et ce psychologisme outranciers. En étudiant les questions d'homogamie, Girard a montré combien les sentiments, les affinités, se mouent assez étroitement dans les cadres sociaux des classes, des régions et des religions (Girard, 1964). Le "marché" du conjoint n'est pas astructurel, amorphe. Il fonctionne selon certaines modalités d'échange qui rappellent celles que les ethnologues ont mis en lumière (Levi-Strauss, 1967). Nos propres travaux ont, dans le contexte qui servira de cadre aux données présentées ci-dessous, montré la prégnance de cette homogamie, que celle-ci soit établie en fonction de l'origine sociale des conjoints ou selon leur milieu d'appartenance actuel (Bassand et Kellerhals, 1975). Nous ne présenterons pas ici les résultats de notre étude actuelle sur ce point. Qu'il nous suffise de dire qu'ils confortent les données de Girard et d'autres en montrant que l'éventail des choix du conjoint est pour une personne donnée, fortement balisé par les appartenances régionales, sociales et culturelles.

Cette donnée importante sur le mode de constitution du couple marié attire inévitablement l'attention sur le fait suivant. Puisqu'il s'est constitué en s'imprégnant des déterminismes de classes, puisqu'il se situe dans une dynamique de classes, le groupe familial doit très probablement différer de nature selon ce type d'insertion. Divers travaux francophones (par exemple Michel, 1972; Lautman, 1972) ont cherché à nier l'hypothèse d'une unicité du modèle d'organisation familiale (qui serait probablement l'extrapolation à tous les milieux du style propre aux couches moyennes) en montrant combien la situation professionnelle de la femme, les rapports affectifs entre conjoints, les modalités de la procréation et de la socialisation, bref la dynamique générale de la famille, se ressentaient de la position des couples dans le système des classes.

C'est une intention voisine qui nous a animés. Nous avons choisi d'étudier trois domaines de "stratégie":

- a) la stratégie du recours à l'institution, c'est-à-dire le choix du mariage par différence avec une vie commune hors mariage;
- b) la stratégie de division du travail, à savoir la manière dont les conjoints envisagent la répartition des tâches et décisions dans le groupe familial;
- c) les attentes réciproques de rôle personnel, en l'occurrence les traits de personnalité que chacun des conjoints estime essentiels chez l'autre afin de structurer les interactions.

D'autres domaines importants pourraient servir de base à l'analyse: les stratégies de procréation, de socialisation, de gestion des ressources, etc. Les limites de cet article nous contraignent à les passer sous silence.

Mais pourquoi utiliser ce terme de "stratégie"? Expliciter ce point, c'est exprimer quelles sont nos perspectives et nos hypothèses.

Quelle que soit l'importance des affinités, des sentiments, dans la constitution du couple, il nous paraît que les conjoints (au même titre que les familles d'origine dans d'autres contextes) mettent en jeu une logique de la rentabilisation des atouts matériels et symboliques dont ils disposeront qui est étroitement dépendante du système des classes et qui gouverne le choix de individus face à l'institution, les préférences en matière de division du travail et les attentes de rôle de la part du conjoint. On peut en ce sens étendre aux stratégies conjugales ce que Bourdieu dit des stratégies matrimoniales des familles: Elles "... visent toujours (...) à maximiser les profits et/ou minimiser les coûts économiques et symboliques du mariage (...); elles sont commandées en chaque cas par la valeur du patrimoine matériel et symbolique qui peut être engagé dans la transaction et par le mode de transmission du patrimoine ..." (Bourdieu, 1972, p. 1109). Le mariage, dit-il encore, représente un coup dans une partie de cartes, coup dont la valeur dépend de la donne (ensemble des cartes ou atouts reçus) et de la manière plus ou moins habile dont les cartes sont jouées.

Quelles sont alors les jeux en présence? Ils dépendent principalement, dans le contexte observé au moins, des positions de classe et des rôles de sexe. Ces éléments définissent et l'importance de l'enjeu (ou du "coup") et sa nature (c'est-à-dire son objectif).

1. Plusieurs travaux ont montré à quel point, pour les ressortissants de milieux défavorisés, le lien conjugal et familial représente l'essentiel des chances de "qualité de vie" (Goldthorpe, 1969; Haavio-Manila, 1971; Haller, 1973; etc). Le couple et la famille sont le seul lieu social où puisse se construire un sens, où une certaine liberté peut s'exercer au profit d'un projet personnel (même si par ailleurs ce projet se ressent beaucoup des formes culturelles dominantes). Plus la dépendance et l'aliénation sur le marché du travail et dans le rapport aux objets culturels sont fortes, plus le lieu familial se propose comme contre-modèle d'existence. Lieu du sens, le couple est aussi refuge protecteur contre les agressions multiples qu'induisent la dépendance et la pauvreté relatives. Certes

Roussel a raison de rappeler que le lien de couple a progressivement acquis une importance affective primordiale pour toutes les classes sociales, jugée exagérée par certains, et que cette importance peut, comme telle, rendre compte de certaines désillusions ultérieures face à la vie conjugale (Roussel, 1975). Il n'empêche que ce lien a un caractère d'exclusivité, de seul domaine de sens, nettement plus prononcé dans le bas de l'échelle sociale que dans le haut. Certains résultats de notre étude, qui ne sont pas analysés en détail ici, montrent clairement que divers secteurs de la vie (relations sociales, vie politique, participation culturelle, travail professionnel, etc.) sont comme "désinvestis", voire jugés négativement comme dangereux pour la personne et le couple, par les membres des professions ouvrières et d'employés subalternes. L'extérieur (par différence à la vie familiale) apparaît comme bien plus gratifiant aux ressortissants des milieux aisés.

2. Ce caractère de quasi-exclusivité du lieu familial comme projet et comme refuge se traduit (ceci est à la fois une constatation et une hypothèse à vérifier plus bas) par une accentuation, au début du mariage tout au moins, des stratégies fusionnelles dans les classes ouvrières et d'employés subalternes. Par stratégies fusionnelles, nous entendons a) la mise en évidence des valeurs qui insistent sur l'exclusivité et la pérennité du lien conjugal, b) le choix de modes d'interaction où le "nous-couple" l'emporte sur les "je" qui le constituent, c) les tactiques diverses cherchant à éliminer où à mettre en retrait les domaines de la vie concrète ou de l'opinion qui sont lourds de conflits potentiels. Ces stratégies fusionnelles se différencient ainsi des stratégies contractuelles, où les domaines d'indépendance de chacun, l'irréductibilité d'ego face à alter, sont plus accentués.

Cette proposition n'est cependant pas également vraie à tous les stades du déroulement de la vie conjugale et familiale. On a pu relever (Hicks et Platt, 1970) que, peut-être surtout dans les couches ouvrières, les stratégies contractuelles prenaient une nette importance avec le temps. Il est donc utile de préciser que nous nous plaçons ici au début de la vie du couple, au stade des projets en somme.

C'est aussi ce caractère d'exclusivité du projet et du refuge qui peut rendre compte de l'insistance plus grande et plus précise mise sur la procréation dans les milieux subalternes (Rainwater, 1959; Hoggart, 1970, Bassand et Kellerhals, 1975) par différence avec la nature plus floue et plus variable selon les conjonctures des

motivations à la procréation dans les milieux dits bourgeois.

Il est de plus compréhensible que cette exclusivité colore fortement la stratégie du recours à l'institution (le mariage officiel). Nous faisons l'hypothèse que l'institution sera perçue comme d'autant plus légitime d'une part, comme garantissant le maintien et le développement du lien affectif d'autre part, que l'on descend les échelons de la hiérarchie sociale. Précisons bien que nous ne parlons ici des taux différentiels de nuptialité, mais du pourquoi du recours à l'institution.

En d'autres termes, plus le couple se propose comme exclusif, plus le recours à l'institution s'auréole de divers types de légitimations, par différence à un recours purement pragmatique, désenchanté. Dans le même mouvement, nous émettons l'hypothèse que les désavantages possibles de l'institution, ses défauts éventuels, seront d'autant plus mis en lumière que les stratégies contractuelles l'emportent, c'est-à-dire dans le haut de l'échelle sociale.

La garantie que fournit l'institution diffère largement selon les classes. Prenons, à titre d'exemple seulement, le cas de la grande bourgeoisie et celui du prolétariat. Dans le premier cas, l'importance du patrimoine matériel engagé commande la mise en forme juridique du lien (par l'intermédiaire de contrats notariés notamment). Dans le second cas, c'est l'importance de l'enjeu affectif et statutaire (identité personnelle, rôle social) qui fera percevoir l'institution comme la garante nécessaire (en termes de sécurité au sens large) des investissements que l'on décide d'engager dans le lien conjugal durable. Est-il besoin de redire que nous ne parlons pas des taux de nuptialité, mais des modalités stratégiques du choix de l'institution?

3. A ce point de l'analyse, il devient impérieusement nécessaire de différencier les "positions de marché" respectives des hommes et des femmes. La hiérarchie des classes croise en effet celle des sexes.

L'identité personnelle (c'est-à-dire le rôle d'adulte privilégié par la culture) et le statut social de l'homme s'acquièrent principalement par l'insertion professionnelle, et subsidiairement seulement par le mariage. Pour les femmes de la génération étudiée ici, l'entrée en mariage correspond encore très largement à l'acquisition de l'identité personnelle adulte (le rôle adulte féminin mis en exergue par la culture dans laquelle les filles ont été socialisées est celui d'amante-

mère) et du statut social par le biais de celui du mari. L'investissement que l'homme fait dans la profession pour l'acquisition de bénéfices sociaux divers, la femme le fait (souvent malgré elle, il est vrai, souvent parce qu'elle ne peut que jouer avec les cartes qui lui ont été données) dans le mariage. La rupture de légitimation qui s'opère de plus en plus entre ce jeu forcé et l'idéologie des femmes ne manque pas de conséquences, mais il n'est pas de notre propos de les analyser ici. La similitude assez grande des attentes que les hommes de différents milieux sociaux ont par rapport au mariage (trouver un lieu affectif et matériel qui permette la poursuite d'une "carrière" professionnelle, de même que la mise au monde et l'éducation d'enfants) peut se traduire - c'est là notre hypothèse - par une similitude correspondante des modalités prévues de division de travail, des attentes de rôle personnel, des modalités du recours à l'institution, entre les différentes classes sociales. Une sorte de stéréotype généralisé de la vie de famille, du rôle social et personnel de la femme, de la fonction subjective de l'institution peut en somme se dégager des attentes masculines.

Certes, l'hypothèse ainsi exprimée est trop radicale. Plus empiriquement, il convient probablement d'admettre que certains accents différeront de milieu à milieu. Aussi nous proposons-nous de vérifier cette thèse en observant si les écarts entre les perspectives des hommes de différents milieux d'appartenance sont nettement moins prononcés que les écarts correspondants relevés chez les femmes.

Chez celles-ci, en effet, l'enjeu est radicalement différent. D'abord, et ceci tient à une conjoncture historique, il peut se produire une concurrence forte entre l'identité personnelle tirée du mariage et de la maternité et celle que peut, dans certains cas, procurer la pratique professionnelle. Restant dans la logique de coût / bénéfice qui nous sert de cadre, il apparaît que la centration sur un rôle familial-maternel exclusif sera d'autant plus marquée que les gratifications (matérielles et symboliques) potentielles d'une identité "externe" seront minces. Nous avons recensé (Kellerhals et van Keep, 1973) divers travaux qui montrent bien l'accentuation des normes "traditionnelles" de rôle féminin dans les milieux ouvriers et d'employés subalternes. Au contraire, plus la formation acquise permet d'envisager une certaine autonomie, une certaine créativité dans le travail, et une rémunération matérielle et statutaire assez élevée, plus l'accent sera mis, par la femme, sur un modèle d'indifférenciation des tâches (les deux conjoints ayant en somme les mêmes fonctions externes et internes) et de partage des responsabilités.

Dans la même veine, la similitude des attentes respectives des conjoints en matière de rôle personnel sera d'autant plus prononcée qu'ils sont détenteurs d'un capital culturel élevé. Là où la femme est en mesure d'imposer (à ses yeux et envers l'extérieur) des rôles alternatifs à ceux du foyer et de l'éducation, la différence traditionnelle entre des rôles personnels expressifs réservés à la femme et des rôles instrumentaux, privilège de l'homme, s'estompe.

C'est dire que la plus ou moins grande acceptation des modèles "traditionnels" dépend en grande partie de l'intérêt ("mesuré selon les critères du système") des modes de vie concurrents. La fixation sur des rôles personnels expressifs et des rôles sociaux domestiques apparaissant, lorsque les gratifications externes sont minces ou négatives, comme la garante d'un statut de (pseudo-)égalité avec d'autres milieux et l'assurance (s'il n'y a pas double journée de travail!) d'une moindre aliénation (subjectivement parlant).

La stratégie de recours à l'institution se ressent également de ces différences dans le montant du capital culturel disponible. Là où ce capital consiste surtout en des atouts liés aux "rôles de corps" (aptitude à la procréation, jeunesse et force, etc.) (Rainwater, 1959), l'institution apparaît comme l'assurance indispensable (cf. plus haut) pour que ce capital ne soit pas cédé sans contrepartie, dilapidé. D'où un accent sur la fonction de sécurité sociale que remplit l'institution pour la personne.

Lorsque le capital à disposition consiste en plus en des atouts professionnels et intellectuels prestigieux, l'autre pôle de l'institution (à savoir la perte possible de ces atouts par une excessive centration sur les activités familiales) apparaît plus nettement, de même que le caractère en partie factice de la protection institutionnelle est mieux mis en lumière. Mais comme les rôles de corps restent, même dans ces milieux, assez cruciaux pour la génération étudiée, on peut faire l'hypothèse dans ces cas d'une ambivalence considérable envers l'institution, celle-ci offrant un double aspect d'écran et de médiation (2).

Ensuite, le fait que l'acquisition du statut social se fasse largement par le biais du mariage va se traduire, pour la femme toujours, par des attentes de rôle personnel, à propos de l'homme, qui reflètent le mode propre à chaque classe de maintenir ou d'accroître son statut socio-économique (i.e. de rentabiliser le capital investi). La sociologie de l'éducation a montré

(cf. notamment Boudon, 1973) que le niveau visé et les modalités choisies de l'accession variaient selon les classes en fonction d'une sorte de calcul d'input/output. Il en va de même ici. Plutôt que d'aspirer au même "conjoint idéal" stéréotypé, les femmes se construisent cet idéal en fonction des chances, estimées de manière réaliste et non pas abstraite, de mobilité ou, au minimum, de garantie (ou maintien) d'un statut équilibré. C'est dire que, dans la définition des attentes de rôle, les ressortissantes de différents milieux mettront l'accent sur des genres différents de qualités "instrumentales", et peut-être aussi expressives. Chez les hommes, la stratégie est différente. Certes, le désir de faire un "beau mariage" habite un nombre tout aussi important d'hommes que de femmes. Il reste que le statut social de l'homme est, sauf exceptions, très largement dicté par son insertion sociale personnelle. D'où il découle - c'est encore une hypothèse - que les attentes de rôle personnel instrumentales de l'homme à propos de la femme varieront a) moins que la réciproque chez les femmes, b) moins que les attentes expressives que l'homme émet à propos de la femme. C'est dans ce dernier domaine (attentes expressives) que les modes d'expressivité propres à chaque classe peuvent se refléter dans le miroir des perspectives masculines.

Enfin, plus l'identité acquise par mariage est exclusive, et plus le statut social est garanti par ce même procédé, plus les stratégies fusionnelles seront accentuées.

4. C'est dire que, de notre point de vue, il est erroné d'opposer radicalement un équilibre familial de type instrumental propre aux couches ouvrières à un équilibre expressif caractéristique des couches bourgeoises. Chaque groupe familial est confronté à ces deux genres d'attentes et de tâches. Mais comme les problèmes concrets de la vie de tous les jours aussi bien que les modes de rapport à autrui sont partiellement spécifiques à chaque classe, il se dégage en fait des types d'instrumentalité et de types d'expressivité différents. Ne serait-ce déjà que parce que les "points d'accrochage", les objets, de cette expressivité et de cette instrumentalité sont autres. La perspective des besoins hiérarchisés de Maslow ne nous paraît pas convenir ici. Les besoins de sens, de participation, etc. ne viennent pas "après" que les problèmes de base ont été résolus. Il n'y a pas de couches ouvrières avec des besoins de nourriture et de chauffage, des couches bourgeoises avec des besoins d'affection et de communication. Il existe par contre des modes de communication, d'expres-

sion affective, etc. propres aux problèmes concrets auxquels ces différents milieux sont confrontés.

#### B. Matériaux

L'étude sur laquelle nous nous basons pour examiner nos hypothèses est une enquête par interview auprès de la totalité des "jeunes mariés" du Canton de Genève. Il s'agit de tous les couples, de nationalité suisse par l'homme, qui ont contracté leur premier mariage de septembre 1974 à août 1975 (3). Dans chaque couple, la femme et l'homme ont été interviewés séparément. Leurs réponses sont systématiquement comparées ci-dessous.

Cette étude est longitudinale. Il est prévu d'observer les couples à trois moments de leur vie: a) après 6 semaines de mariage, b) après 1 an et demi, c) après 3-4 ans. L'étude en est actuellement à la phase b). C'est la première observation qui est partiellement analysée ici.

Le nombre de personnes interviewées est de 1114, soit 557 hommes et 557 femmes. Nous avons refusé de réaliser l'entretien chaque fois que l'un des deux conjoints seulement était d'accord de collaborer. Cela explique en grande partie le fait que les interviews disponibles forment les trois quarts seulement de l'univers de référence, alors que l'on peut tenter de minimiser le taux de refus à 10-15% lorsque une seule personne est interviewée. Ici, les refus s'additionnent. Le fait que la totalité de la cohorte (et non pas un échantillon) ait été interrogée contrebalance à un certain point de vue cet inconvénient.

La première phase de l'étude a trait aux modes de formation du couple, aux types de liaison des individus à l'institution, aux anticipations et normes de rôle social et de rôle personnel dans la famille, aux normes d'interaction entre les conjoints, aux stratégies de fécondité. La deuxième phase (actuellement en cours) se centre sur la division effective de l'autorité et des tâches, les modes et secteurs de communication, le rapport entre attentes et réalisations dans ces divers domaines. La troisième phase sera plus particulièrement consacrée à la gestion du conflit, aux modes de socialisation et à une deuxième évaluation du rapport attentes-réalisations.

Les analyses présentées ici sont partielles. D'abord en ceci qu'elles considèrent un problème particulier: les genres de liens entre le statut social, le sexe et les normes sans considérer l'entièvre constellation des facteurs pouvant régir les conduites et aspirations. Des vérifications relatives aux données présentées ici ont été faites en matière d'homogamie notamment. Elles amènent à

une confirmation des relations, voire des interprétations, présentées. Ensuite, elles sont partielles parce que le couple est observé à un seul moment, de manière assez statique, alors que notre but final est de le situer dans sa diachronie, sa dynamique. Il est donc particulièrement important de garder en mémoire que les normes et aspirations ne "collent" pas nécessairement avec ce qui sera pratiqué, et que cette distance entre les idées et la pratique est un des pôles importants de l'analyse sociologique de la famille aujourd'hui.

Le milieu social d'appartenance a été cerné, dans les analyses qui suivent, par la variable "formation professionnelle". On distingue ici entre les formations d'ouvrier(ère), d'employé(e), parauniversitaire (techniciens, assistant(e)s sociaux(ales), professions paramédicales impliquant une formation secondaire supérieure, etc.), et universitaires. C'est à chaque fois la formation de l'homme ou de la femme qui intervient: l'épouse n'est pas assimilée au milieu d'appartenance du mari. La variable formation a été préférée au statut socio-professionnel pour deux raisons: un certain nombre de femmes ont arrêté de travailler, un couple sur dix est encore en formation. Des contrôles approfondis montrent par ailleurs que, là où il y a travail professionnel, la corrélation entre formation et statut est très forte. Rappelons à ce propos qu'il s'agit le plus souvent de personnes se trouvant au début de leur carrière.

## II. L'INDIVIDU ET L'INSTITUTION: L'ENTREE EN MARIAGE

### 1. Le choix du mariage

Le premier axe de différenciation des milieux sociaux que nous analysons est celui des modalités du recours à l'institution, c'est-à-dire du choix du mariage par différence avec la vie commune en dehors de tout lien officiel.

La généralisation du choix du partenaire sur la base de critères d'affinité plutôt que de convenance (tempérée, on l'a vu, par la relative prégnance de l'homogamie) n'empêche pas que le rapport de l'individu à l'institution "mariage" soit très différent selon la position de classe. En d'autres termes, il y a plusieurs stratégies du recours à l'institution. Tentons, en un premier temps, d'en faire une typologie grossière.

La rupture nette, et finalement assez récente, entre sexualité et procréation (ou du moins la possibilité concrète d'une rupture nette) a conduit à une généralisation de la vie commune hors mariage et des relations sexuelles pré-conjugales. Nos observations montrent que 94% des

couples ont eu de telles relations et que 82% ont cohabité (durablement 60%, occasionnellement 22%) ensemble avant leur mariage. On conçoit qu'alors la problématique du recours à l'institution se soit soudainement développée, en même temps que diminuent, dans les années récentes, les taux de nuptialité. Pourquoi le recours à l'institution? Quatre stratégies peuvent être distinguées:

- 1) La stratégie idéologique est caractérisée, du point de vue subjectif, par le fait que le choix du partenaire sur la base de l'affinité s'accompagne de la conviction que la transcription institutionnelle du lien enrichit celui-ci en qualité, lui ajoute une dimension supplémentaire. On en trouve deux sous-types: - le type religieux, où le mariage correspond à un dessein de Dieu dont la bénédiction renforce d'une part, change en nature d'autre part, le lien d'affinité; - le type séculier, basé sur l'idée que l'officialisation du lien permet à celui-ci de mieux se renforcer, s'exprimer, s'épanouir, tant à cause des symboles que cette officialisation met en oeuvre qu'en raison des attitudes de base qu'elle provoque chez les acteurs.
- 2) La stratégie pragmatique consiste en la conviction du sujet qu'il est plus aisé, plus pratique, de vivre la vie quotidienne du couple en l'officialisant plutôt qu'en restant en dehors de l'institution. Cette conviction peut procéder de motifs très matériels (trouver un appartement, rapports avec les employeurs, etc.), de raisons tenant à la division du travail entre les conjoints, ou d'autres considérations voisines. L'important est de voir que l'institutionnalisation du lien ne s'"encombre" pas, dans ce cas, d'une idéalisation du mariage.
- 3) La stratégie statutaire est une stratégie où le recours à l'institution est axé non sur le "nous" couple, mais sur l'un ou l'autre des partenaires considérés comme individus. Ici, le mariage est préféré au lien officieux parce qu'il procure un certain statut social à la personne, homme ou femme, ou/et parce qu'il donne au conjoint une sécurité sociale dont est démunie la liaison officieuse. L'idée est que l'investissement psychologique et matériel accompagnant une liaison de longue durée (ou de durée indéfinie) doit être en somme garanti ou rétribué par une protection juridico-sociale forte. La reconnaissance sociale du lien procure à la fois à la personne un prestige supérieur au statut du célibataire et l'assure que les investissements mis dans le couple ne seront pas perdus, dilapidés.

- 4) La stratégie conformiste consiste simplement en le fait de recourir au mariage parce que l'entourage (familial notamment) n'admet pas que le couple ait une vie commune en dehors de l'institution ou parce que les acteurs s'imaginent qu'il en est ainsi.

Il est vraisemblable (mais non démontré) que le romantisme idéologique ait été fortement encouragé, dans le passé, par la jonction assez stricte entre sexualité et procréation, l'idéologisation jouant alors le rôle d'une rationalisation de la contrainte. L'importance croissante des critères d'affinité, la possibilité de rupture nette entre procréation et sexualité, l'ethos individualiste de la société industrielle avancée ont dû limiter l'impact de cette stratégie. Ces mêmes phénomènes nous paraissent encourager aujourd'hui la stratégie pragmatique comme motif dominant de recours à l'institution.

Toutefois, cette affirmation générale n'a pas la même pertinence pour tous les milieux sociaux. En fonction de ce que nous avons dit sous "Perspectives", notre hypothèse est la suivante:

- a) Plus le lien de couple est vécu comme la seule sphère privilégiée de l'existence (c'est-à-dire que les autres domaines apparaissent soit comme aliénants, frustrants ou indifférents), plus la stratégie de recours à l'institution sera complexe, "étoffée" en ce sens qu'elle fait intervenir plusieurs motifs;
- b) Plus le statut acquis par l'exercice de rôles extra-familiaux (professionnels notamment) est bas, plus le recours à la stratégie statutaire comme alternative de statut sera prononcée.

Voyons alors si cette perspective se vérifie dans notre étude. Nous avons cherché à approcher les quatre stratégies sus-mentionnées par une longue question (cf. annexe I) visant à définir les motifs principaux du recours au mariage (par différence à une simple vie commune hors mariage) de chacun des conjoints. Les douze items de la question se laissent classer dans les quatre catégories que l'on a décrites. Les résultats principaux sont les suivants.

La stratégie idéologique (sous ses deux formes sécularisée ou religieuse) ne caractérise qu'une démarche sur quatre environ (légèrement plus chez les femmes, 28%, que chez les hommes, 21%). La stratégie pragmatique (centrée soit sur une plus grande aisance de la vie quotidienne, soit sur la plus grande facilité d'élever des enfants dans le mariage qu'en dehors de celui-ci) marque trois démarches sur quatre, sans variations importantes selon

les sexes et les classes. C'est la forme de recours à l'institution qui semble en somme "aller de soi". La stratégie statutaire caractérise quatre conduites féminines sur dix, et moins de trois chez les hommes. Les variations selon le sexe et la classe sont suffisamment importantes pour que nous les analysions en détail plus bas. Enfin, la stratégie conformiste ne caractérise, dans le milieu urbain que nous observons, qu'un cas sur quatre chez les femmes et moins encore (13%) chez les hommes. Le lien dominant à l'institution est donc nettement de type pragmatique. Il ne s'entoure guère de considérations religieuses ou morales. Un vague utilitarisme domine, dont on cerne d'ailleurs mal les contours ou l'importance exacte. Mais, cela dit, les différentes positions de classe sont associées à des stratégies assez nettement différentes. Voyons-le.

La stratégie idéologique apparaît dans moins de 10 pour cent des cas (9%) chez les femmes de formation universitaire. Cette proportion s'accroît régulièrement au fur et à mesure que la formation est moins poussée, pour atteindre 40% chez les femmes ayant une formation d'ouvrière ou n'ayant pas de formation. L'écart est donc important. Chez les hommes, des variations de même sens, mais d'ampleur moindre, se font jour. Pour les extrêmes: 13% chez les universitaires, 29% chez les ouvriers.

La stratégie statutaire laisse apparaître des écarts plus grands encore. Pour les femmes universitaires, elle n'apparaît que dans 13% des cas. La fréquence relative de cette stratégie croît, progressivement, jusqu'à 47% dans les milieux d'ouvrières. On trouve des variations de même direction et de même ampleur chez les hommes: de 13% dans les milieux universitaires à 40% chez ceux qui ont une formation d'ouvrier.

Un point important doit être souligné ici. Nous avons défini le romantisme statutaire comme la recherche, par l'acteur, d'une certaine sécurité/identité pour lui-même. Mais notre étude fait par ailleurs référence à un motif du recours à l'institution où c'est la sécurité/identité de l'autre qui est visée. Il est alors essentiel de relever le fait suivant. La référence à la sécurité de l'autre (en l'occurrence la femme) apparaît, chez les hommes dans 56% des cas, soit une proportion plus élevée que chez les femmes elles-mêmes. Mais surtout, cette référence à la sécurité de la femme varie assez peu selon le milieu social (de 47% chez les universitaires à 62% chez les ouvriers) alors que la stratégie statutaire varie grandement, chez les femmes, en fonction de cette position de classe. Par contre, chez les femmes, la référence à la sécurité de l'autre (homme) passe de 11%, dans les milieux universitaires, à 51% chez les ouvrières.

Nous trouvons dans ces faits un premier indice de vérification de l'hypothèse générale évoquée plus haut: si une image relativement stéréotypée de la femme, plus ou moins constante selon les milieux sociaux masculins, se dégage, en relation avec la relative similitude des fonctions attendues du mariage et de l'épouse (amante et mère), les femmes différencient au contraire beaucoup plus leurs attentes envers l'homme selon leur propre appartenance sociale et les espoirs de mobilité ou de statut qu'elles peuvent mettre dans l'investissement conjugal. Certes, l'indice que nous évoquons n'est qu'un indice: nous tentons de le conforter par d'autres éléments dans les autres sections de cet article.

En résumé, la stratégie de recours à l'institution est quasi exclusivement de type pragmatique dans les milieux universitaires et parauniversitaires. Elle s'étoffe, se complexifie, au fur et à mesure que le niveau social s'abaisse, en s'adjoignant d'importants éléments statutaires et, dans une moindre mesure toutefois, idéologiques (au sens défini plus haut). Ces faits ne nous paraissent pas tant correspondre à une sorte de "démythification" plus poussée du mariage, liée au niveau d'instruction, qu'à la "position de marché" des différents groupes sociaux face à l'investissement conjugal.

Le tableau suivant donne le détail chiffré des stratégies de recours au mariage selon le sexe et la classe.

Tableau 1

Stratégies de recours à l'institution selon le sexe et l'appartenance sociale (en pourcents de personnes affirmant que l'item cité a été une raison décisive de préférer le mariage à la vie commune sans mariage)

	Femmes				Hommes			
	O	E	PU	U	O	E	PU	U
<u>Stratégie idéologique</u>								
"le mariage protège le lien affectif, l'amour des époux"	39	32	22	9	29	22	11	13

Tableau 1 (suite)

	Femmes				Hommes			
	O	E	PU	U	O	E	PU	U
<u>Stratégie statutaire</u>								
"le mariage m'offre plus de sécurité qu'une simple liaison"	48	47	32	13	40	31	11	13
"le mariage offre à mon conjoint plus de sécurité qu'une simple liaison"	51	42	26	11	62	60	62	47
<u>Stratégie conformiste</u>								
"mon entourage n'aurait pas admis que je vive longtemps avec quelqu'un sans me marier"	29	26	22	20	14	11	11	16
<u>Stratégie pragmatique</u>								
"pour les enfants, un mariage officiel est préférable à une simple liaison"	75	79	79	63	77	79	75	69
"un mariage officiel rend la vie quotidienne plus pratique (sans considérer la question des enfants)"	55	42	34	45	37	36	39	40
<hr/>								
N =	69	313	78	91	173	179	64	126

Légende: O = formation d'ouvrier(e); y.c., pour les femmes, celles qui ne disposent pas d'une formation professionnelle

E = formation d'employé(e)

PU = formation para-universitaire

U = formation universitaire

6 femmes et 15 hommes ont été écartés pour insuffisance de précision des données. La question exacte figure en annexe I.

## 2. L'ambivalence face à l'institution.

Si la stratégie pragmatique se double, dans les milieux défavorisés, d'importants éléments idéologiques et statutaires d'une part, si le mariage a par ailleurs une sorte d'exclusivité comme source de gratification (exclusivité relative, il est vrai, et non pas absolue), on comprend que les inconvénients attribués à l'institution "mariage" soient moins perçus, ou surtout considérés comme moins importants, dans les milieux d'ouvriers et d'employés subalternes que dans les autres. Le recours à l'institution, plus complexe, moins "désenchanté" au sens wébérien, est aussi plus homogène, moins ambivalent. Certes, au contraire de ce à quoi nous nous attendions, l'ambivalence entre les aspects positifs du mariage et les éventuels côtés négatifs est, dans l'ensemble, assez peu prononcée. Nous le montrons plus bas. Toutefois, elle est nettement plus marquée chez les universitaires et parauniversitaires que chez les employés et les ouvriers.

30% des femmes universitaires estiment être "très gênées" par la condition juridique de la femme mariée. Cette proportion s'abaisse, régulièrement, jusqu'à 7% pour les femmes de condition ouvrière. Le fait de s'avouer gêné(e) par l'engagement à très long terme que suppose le mariage, par une durée indéfinie de vie commune avec la même personne, marque 19% des femmes universitaires et 6% des ouvrières, alors que s'accroît singulièrement (de 22% à 42%) l'idée que cet engagement plaît. Chez les hommes, on observe le même mouvement. 29% des universitaires estiment gênés par cet engagement, contre 9% des ouvriers. L'"embourgeoisement", le fait de s'installer, associé au mariage est craint par 43% des femmes universitaires contre 27% des ouvrières (respectivement 42% et 32% chez les hommes). Accepter qu'autrui ait un certain contrôle sur sa vie, qu'on dépende de quelqu'un, gêne 31% des femmes universitaires et 15% des femmes ouvrières. Il n'y a par contre pas de variation selon le milieu chez les hommes (20% environ). Cela peut se comprendre au vu des structures juridiques et sociales actuelles.

Les autres indices que nous avons établis vont dans le même sens que ceux que nous venons d'évoquer. La réticence envers le mariage, même si l'on a choisi l'institution, est donc en résumé assez nettement plus forte chez les personnes qui disposent d'importantes alternatives de statut que chez les autres. Aucun des dix inconvénients possibles du mariage que nous avons mentionnés dans le questionnaire n'est perçu comme tel (c'est-à-dire comme gênant considérablement la personne) par plus de 10% des femmes de formation ouvrière.

### 3. Acceptation et refus des modèles institutionnels

Une troisième modalité du lien à l'institution intervient alors. C'est le degré d'acceptation des valeurs fondamentales mises en forme par le code civil. Dans son état actuel, le droit cherche, dans les effets généraux du mariage, à consacrer:

- la pérennité du lien conjugal,
- la fidélité des époux,
- le leadership de l'homme.

Comment ces valeurs sont-elles acceptées? La valeur de pérennité a été approchée par la question suivante.

Aujourd'hui les couples ont des idées très différentes sur ce que doit être le mariage. Pour vous, diriez-vous que vous vous êtes marié(e) dans l'idée:

- (o) que votre mariage pouvait durer un certain temps, mais qu'il pouvait assez facilement être dissout par le divorce
- (1) que vous vous êtes marié(e) pour la vie, mais que vous pourriez recourir au divorce pour des motifs sérieux
- (2) que vous vous êtes marié(e) pour la vie et que vous auriez des difficultés considérables à envisager un divorce
- (3) N.S.P.

Très peu de personnes (3% des femmes et des hommes) se distancient radicalement de la valeur évoquée. Par contre, la position traditionnelle (mariage pour la vie, avec des difficultés considérables au divorce) est celle de 49% des femmes et 46% des hommes. Mais cette proportion varie largement selon les milieux. Elle est de 32% chez les femmes universitaires et croît régulièrement jusqu'à 60% chez les femmes ouvrières. Des écarts voisins se retrouvent chez les hommes: de 32% à 55%.

La valeur de fidélité a été cernée par la question suivante:

Diriez-vous que vous vous êtes marié(e) dans l'idée:

- (o) que le devoir de fidélité dans le mariage est dans l'ensemble contraire à vos idées
- (1) que vous vouliez être fidèle à votre conjoint, mais qu'au cas où vous en auriez sérieusement envie, vous accepteriez d'avoir des relations sexuelles en dehors du mariage.

- (2) que vous êtes lié(e) à une seule personne et que la fidélité est pour vous un devoir très sérieux qui ne tolère pour ainsi dire pas d'exception

Là encore, le rejet de cette valeur, au plan idéologique tout au moins, est très rare: 3%. Mais l'acceptation du principe d'une fidélité stricte est beaucoup plus nette dans les milieux ouvriers que dans les milieux universitaires (de 86% à 57% chez les femmes, de 70% à 56% chez les hommes).

L'acceptation ou le rejet du leadership masculin - tel que défini dans la loi - peut être évalué par les deux questions suivantes:

- a) Il est dit dans la loi que, s'il n'y a pas de contrat spécial devant notaire, c'est bel et bien le mari qui a le droit d'administrer ces biens\*: Estimez-vous que:
  - (o) cela est en somme assez normal
  - (1) cela n'est pas normal, cela ne devrait pas être ainsi
  - (2) vous n'avez pas d'opinion tranchée en cette matière
  
- b) La loi sur le mariage dit que c'est le mari qui doit assurer l'entretien financier de sa femme et du foyer en général. Selon vous, cette façon de voir les choses est-elle:
  - (o) contraire à vos idées
  - (1) assez conforme à vos idées

Les réponses vont dans le même sens que pour les valeurs de fidélité et de pérennité.

Le fait qu'il revienne au mari d'administrer les biens de l'épouse est considéré comme "anormal" ou inique par une femme sur deux environ. Toutefois, cette proportion est de 48% chez les ouvrières et croît jusqu'à 80% chez les universitaires. Un mouvement dans le même sens, quoique d'amplitude moindre, se dessine chez les hommes: de 51% à 70%.

Le fait que le devoir d'entretien incombe au mari recueille aussi une moitié des suffrages. Mais cette disposition est conforme aux idéaux de 66% des femmes de formation ouvrière contre 29% de celles ayant une formation universitaire. Chez les hommes, on passe de 68% à 43%.

\* il s'agit, dans le contexte, des biens de la femme

Un troisième indice, d'importance moindre, du leadership masculin consiste en le changement de nom de la femme lors de son mariage. Aucune des ouvrières interrogées ne s'est déclarée gênée par ce changement. Par contre, 25% des universitaires se déclarent "très gênées" par cette disposition légale.

Le tableau suivant donne le détail de ces diverses tendances.

Tableau 2

Degré d'acceptation des valeurs dominantes du code civil en matière de mariage, selon le sexe et l'appartenance sociale (en %)

	Femmes				Hommes			
	O	E	PU	U	O	E	PU	U
A. <u>Pérennité</u>								
<u>Acceptation marquée:</u>								
"Je me suis marié(e) pour la vie et j'aurais des difficultés considérables à envisager un divorce"	59	53	42	32	55	47	45	32
B. <u>Fidélité</u>								
<u>Acceptation marquée:</u>								
"La fidélité est pour moi un devoir très sérieux qui ne tolère pour ainsi dire pas d'exception"	86	83	69	57	70	68	61	56
C. <u>Leadership masculin</u>								
i) Il n'est pas normal que le mari ait le droit d'administrer les biens de la femme	48	64	78	80	51	58	72	70
ii) Le fait que le mari doive assumer l'entretien de sa femme et du foyer est conforme à mes idées	67	65	46	29	68	77	58	43
iii) Le principe du changement de nom à l'occasion de mon mariage m'a beaucoup gênée	2	5	14	25				
	N =	69	313	78	91	173	179	64 126

En faisant la synthèse des trois aspects du lien à l'institution (choix du mariage, ambivalence face à celui-ci, degré d'identification aux valeurs qu'il exprime) évoqués dans cette section, il nous apparaît clairement que les intérêt et valeurs "bourgeois" du législateur de 1912 (4) sont réinterprétés par les milieux défavorisés, qui tentent de se réapproprier le modèle bourgeois en fonction de leurs intérêts propres. Il serait faux de parler, tout crûment, d'un "traditionalisme" plus grand des milieux ouvriers, en laissant implicitement entendre qu'ils sont moins clairvoyants que d'autres. En fait, le caractère crucial du mariage dans le marché des chances de "qualité de vie", les rôles et statuts comparés des femmes de milieu populaire sur le marché du travail et dans la famille nous paraissent conduire à une accentuation compréhensible, "rationnelle" au sens wébérien, des forces centripètes (importance du nous-couple, de la fusion, des valeurs d'union, etc.) dans le but de renforcer encore le bastion familial contre les ingérences de l'extérieur et de garantir la rentabilité du capital (effectif, de main-d'œuvre, etc.) investi. Cette logique de l'action est en tout point semblable à celle, symétrique, qui conduit les ressortissants de milieux aisés à recourir (cela ressort très bien dans notre enquête) au contrat notarié, alors qu'on n'y recourt pas ou très peu dans les milieux subalternes.

Les raisons "macrosociales" pour lesquelles le législateur de 1912 mettait la fidélité, la pérennité, la filiation légitime, en exergue, et qui tenaient largement à la protection du capital matériel ainsi qu'à la reproduction de l'ordre social, sont très différentes de celles, microsociales, qui conduisent les milieux d'ouvriers et d'employés subalternes à s'y accrocher également. C'est en ce sens notamment qu'il y a réinterprétation, ou tentative de réappropriation. Paradoxalement, le mode privatisé d'opposition à l'ordre (refuge dans le nous-couple) conduit à une forme étrange de légitimation de celui-ci.

De même, on conçoit que la contestation féminine, dans les milieux universitaires surtout, du leadership masculin (réticence envers le changement de nom, envers l'administration des biens par l'homme, envers même la dépendance qu'impose en dernière analyse le droit d'entretien) et l'accentuation des valeurs d'autonomie résultent de la nouvelle position des femmes "instruites" sur le marché du travail. Leur entrée dans des filières d'instruction longues a primordialement correspondu à un investissement de type "séducteur", destiné à améliorer les chances de mariage (ou de beau mariage). Il s'est transformé (partiellement de manière endogène) en la possession d'un capital réel, délié de sa seule signification matrimoniale, qui court des risques évidents dans le mariage. Ainsi, pas plus que le "traditionalisme"

ouvrier n'est l'expression d'une fascination gratuite devant les conceptions bourgeoises ou le reflet d'un manque de réflexion, le "modernisme" universitaire n'est pas l'expression de l'avant-garde intellectuelle pure: il reflète les modalités de gestion d'un capital culturel monnayable.

### III. LA DIVISION DU TRAVAIL

L'importance de l'homogamie et les modes différents du rapport à l'institution constituent déjà deux terrains sur lesquels l'idée d'une unicité de modèle familial semble pouvoir être contestée.

Un troisième secteur est constitué par les formes de division du travail entre les conjoints.

En ce domaine, divers travaux de nature ethnologique ont cherché à montrer combien l'axe instrumentalité-expressivité, avec une polarisation des rôles masculins sur l'instrumentalité et des rôles féminins sur l'expressivité, était essentielle dans les sociétés non-industrielles. L'idée qui se dégage souvent de ces travaux est que cette polarisation est quasi naturelle, tant elle correspond à des lois biologiques d'une part, à des modes élémentaires de différenciation dans les groupes d'autre part. (Zelditch, 1964)

La tradition sociologique a, quant à elle, plutôt mis l'accent sur la variabilité des formes de division du travail dans la famille. Elle a dans certains cas tendu à contester la polarisation des rôles sur l'axe instrumentalité-expressivité. Elle a montré dans d'autres cas que la polarisation de certaines fonctions coexiste avec une indifférenciation des rôles conjugaux dans d'autres.

Il est fréquent de voir résumé l'état actuel des choses dans "la famille" des sociétés industrielles contemporaines par la formule: division des tâches concrètes, collaboration (ou cogestion) en matière de décision ou d'autorité. Sans être fausse, cette formule nous paraît simplifier à l'extrême une assez grande diversité de situations, diversité qui demande à être interprétée.

Nous avons cherché à étudier la répartition des cinq fonctions fondamentales suivantes:

- La fonction de gagne-pain,
- La fonction de production interne (essentiellement les tâches domestiques),
- La fonction d'orientation (il s'agit de l'orientation du groupe familial, c'est-à-dire de la détermination des objectifs, des décisions principales),

- La fonction expressive (qui considère la constitution et le maintien des relations affectives dans la famille, contribuant à maintenir la cohésion interne),
- La fonction de contrôle interne (cernée ici du seul point de vue du contrôle matériel).

Notre but, vu que la partie de l'étude analysée ici concerne des couples ayant environ deux mois de mariage, n'était pas de cerner la répartition exacte des fonctions, mais les anticipations et désirs à ce propos. Autrement dit, la manière selon laquelle le couple envisage de fonctionner.

Nous avons cherché à approcher chacune des fonctions par une série d'indicateurs relatifs à des tâches précises, ou à des décisions spécifiques. La liste et leur classement par fonction figurent en annexe II.

Rappelons nos hypothèses de travail:

- La nature de la différenciation interne des rôles est largement fonction des possibilités externes (professionnelles notamment) de gratification matérielle et symbolique. Plus ces gratifications externes sont faibles, plus le recours à une division classique des rôles sera prononcé.
- Vu le mode de formation du couple (sur la base de critères d'affinité dans la quasi totalité des cas), la fonction expressive et la fonction d'orientation tendront à être assumées par les deux conjoints, et cela de manière assez uniforme selon les milieux sociaux.
- Les attentes de rôle de l'homme envers la femme étant, malgré d'importants changements sociaux, relativement standards, les anticipations en matière de fonction de production interne ne seront que peu dépendantes de la classe sociale des conjoints masculins. Au contraire, plus les alternatives de statut de la femme seront prestigieuses (matériellement et symboliquement), plus les tâches de production interne feront l'objet, de la part des femmes, d'une sorte de "marchandage" visant au partage de ces tâches entre les deux conjoints.

La faiblesse de l'hypothèse pourrait consister en ceci que l'on pourrait attendre, lorsque les gratifications externes des deux conjoints sont minces, que l'un et l'autre réduisent, au plan des aspirations tout au moins, leurs activités externes pour se partager les tâches de production interne. Mais c'est oublier que si le rôle de maîtresse de maison reste encore assez largement valorisé, il n'en est pas de même du rôle d'"homme-au-foyer". Or le prestige du rôle nous paraît intervenir comme composante des gratifications dont nous parlons. En ce sens, les mo-

dèles culturels, sinon la tradition, constituent un des postes du bilan. Blood et Wolfe ont peut-être trop refusé cet aspect des choses (Blood et Wolfe, 1965).

Commençons la vérification empirique de nos hypothèses par la fonction instrumentale-type, celle de gagne-pain. L'idéal d'indifférenciation (elle et lui gagnent la vie de la famille) est partagé par plus de la moitié (55%) des femmes. Il est sensiblement moins fréquent (39%) chez les hommes. Mais cette volonté d'indifférenciation est, chez les femmes tout au moins, très sensible à la position de classe. Alors qu'elle se situe à 50% dans les milieux ouvriers, elle atteint 80% dans les couches universitaires. Chez les hommes, l'écart est de même direction, mais nettement plus réduit: de 40% à 52% (5).

La fonction de production interne est certainement celle où la différenciation des rôles s'affirme le plus. Nous l'avons cernée par nombre d'indicateurs évoquant les tâches les plus lourdes (en termes de temps) du ménage, laissant de côté des tâches occasionnelles qui font officiellement grimper la participation du mari: changer une ampoule, déboucher une canalisation ... Nous avons retenu la confection des repas, les lessives, les vaisselles, les courses quotidiennes, les soins aux enfants.

La norme d'indifférenciation (elle et lui se partagent cette tâche) caractérise environ la moitié des couples. Les normes des hommes n'apparaissent pas, en moyenne, plus conservatrices que celles des femmes: les écarts ne dépassent pas 5%. Par contre, les variations selon la position de classe sont d'envergure.

Deux tendances générales ressortent du tableau 3:

- Les normes d'indifférenciation augmentent très fortement avec le statut social des répondants; elles sont franchement minoritaires en milieu ouvrier, nettement majoritaires chez les personnes ayant une formation de cadre;
- la différence de normes entre les milieux, très prononcée chez les femmes, est nettement plus réduite, comparativement, chez les hommes.

Nos résultats relatifs à la fonction d'orientation recoupent assez bien les données anglo-saxonnes des années soixantes. Nous avons pris comme indicateurs les décisions ou champs de décision suivants: les achats importants, le montant et la nature de l'épargne, le mode d'éducation des enfants en bas âge, le leadership dans les décisions impliquant des différents conjugaux (6). A ces indices s'ajoutent les décisions relatives au travail professionnel de l'homme ou de la femme.

Les normes d'indifférenciation sont très généralisées. Dans l'ensemble, elles caractérisent quatre couples sur cinq. Elles sont très légèrement plus marquées chez les femmes que chez les hommes, mais la différence n'est pas significative.

Les variations selon la position de classe sont moins tranchées qu'en matière de production interne. Pourtant, quand on observe de telles variations, elles ont la même nature que précédemment. Le tableau 3 montre en effet que, pour les femmes, l'indifférenciation est d'autant plus prononcée que la formation professionnelle est élevée. Cela confirme ce qui apparaît en matière de production interne. Chez les hommes, par contre, on n'observe aucune variation selon la classe sociale.

Les décisions en matière de travail professionnel de l'homme constituent une sorte d'exception à ce modèle dominant d'indifférenciation. 85% des femmes et 80% des hommes estiment qu'il s'agit là d'une sphère réservée au mari, que c'est à lui de décider de son genre de travail. Dans les deux cas, aucune variation en fonction du milieu ne se fait jour.

S'agissant par contre du travail professionnel de la femme, l'indifférenciation (c'est aux deux à en décider en commun) forme à nouveau la majorité des réponses: 61% chez les femmes, 64% chez les hommes. Les différences selon le milieu sont sensibles: 26% des ouvrières estiment que "c'est surtout à elle d'en décider" contre 59% des universitaires. Ces proportions sont, chez les hommes, de 20% à 46%. Ces différences vont donc dans la même direction que ce qui a été observé précédemment. Simplement, les uns sont autonomes en matière de travail, les autres (en l'occurrence les femmes) ne le sont pas.

Il peut être important de souligner que si l'indifférenciation croît avec le statut (sauf, mais cela est logique, en matière de travail féminin), la plus grande différenciation de la fonction d'orientation qu'évoquent les milieux défavorisés ne s'opère pas nécessairement au profit de l'homme. Tout aussi souvent, c'est au profit de la femme.

La fonction de contrôle interne, définie ici dans son aspect comptable de gestion des ressources matérielles de la famille (une fois qu'ont été prises les grandes orientations sur les sources de gain, sur la partition épargne-consommation et les achats de biens d'infrastructure) a été approchée par trois indicateurs: la tenue des comptes ménagers, la répartition de l'argent du ménage pour les dépenses courantes, le paiement des factures.

Telle qu'envisagée, cette fonction fait apparaître un degré de différenciation voisin de celui de la fonction de production interne, dont elle se rapproche à certains égards. Un peu plus d'une réponse sur deux fait appel à l'indifférenciation. La norme d'indifférenciation est dans l'ensemble très légèrement plus marquée chez les femmes que chez les hommes.

Mais à nouveau, cette "moyenne d'indifférenciation" n'a guère de sens car les variations selon le milieu sont très prononcées. L'analyse des variations (cf. tableau 3) nous amène aux mêmes conclusions qu'en matière de production interne et d'orientation :

- l'indifférenciation augmente fortement avec le statut social des femmes;
- elle n'augmente que faiblement en fonction du statut de l'homme.

La fonction expressive est constituée, dans notre perspective, par les différentes conduites visant à maintenir ou améliorer la cohésion interne par le maniement de marques de tendresse, d'affection, aussi bien que par celui des sanctions du même type (positives ou négatives) envers les enfants.

Nos indicateurs explicitent cette fonction, encore qu'ils puissent être jugés trop généraux : récompenser ou punir les enfants, faire les premiers pas après une dispute, prendre l'initiative en matière sexuelle, veiller au calme ou à la tranquilité du conjoint.

Quels que soient les aléas des indicateurs retenus, on s'aperçoit que, comme plusieurs auteurs anglo-saxons l'ont noté, la fonction expressive est assez nettement marquée par l'indifférenciation. On n'observe pas de polarisation des rôles masculins et féminins.

Chacun des indicateurs retenus laisse apparaître plus de 80% d'attitudes d'indifférenciation. Nous verrons plus bas que les attentes relatives à la personnalité du conjoint n'opposent pas non plus une personnalité masculine marquée par l'achievement à une personnalité féminine définie par l'expressivité.

A nouveau, l'indifférenciation croît (mais cette fois-ci légèrement, les écarts entre ouvrières et universitaires étant aux maximum de 20%) avec le statut chez les femmes, mais ne varie pour ainsi dire pas en fonction de cette variable chez les hommes (cf. tableau 3).

Tableau 3

Proportion (en %) de normes d'indifférenciation ("les deux à égalité", "chacun à son tour", "chacun dans la même mesure") à propos de diverses tâches familiales selon le sexe et l'appartenance sociale

	Femmes				Hommes			
	O	E	PU	U	O	E	PU	U
<b>A. Fonction instrumentale</b>								
gagner la vie	50	47	64	78	40	30	42	52
<b>B. Fonction de production interne</b>								
faire les repas principaux	27	36	51	70	40	35	53	55
faire les vaisselles	41	50	69	79	55	59	70	75
faire les courses quotidiennes	32	44	58	69	51	51	67	67
faire les lessives	12	15	44	56	19	26	30	40
changer les enfants	26	38	58	74	31	37	48	51
<b>C. Fonction d'orientation</b>								
décider des achats importants	80	95	97	100	90	91	91	94
décider combien et pourquoi épargner	84	88	88	93	88	84	86	86
décider du mode d'éducation des enfants en bas âge	77	83	91	96	72	79	87	79
prendre la décision finale lorsque les époux ne sont pas d'accord	72	75	71	84	65	63	56	73
décider du genre de travail de l'homme ( <u>réponse "surtout lui"</u> )	87	86	85	82	80	78	81	80
décider du travail professionnel de la femme ( <u>réponse "surtout elle"</u> )	26	25	37	59	20	26	31	46
<b>D. Fonction de contrôle des ressources matérielles</b>								
tenir les comptes	42	59	70	74	49	44	69	59
payer les factures	43	49	65	77	46	43	53	58
répartir l'argent du ménage	76	80	95	93	75	79	84	84
<b>E. Fonction de contrôle relationnel (expressive)</b>								
récompenser, punir, les enfants	83	87	95	97	84	85	89	84
initiative sexuelle	81	86	92	93	91	92	97	94
faire premiers pas	71	82	90	95	80	83	84	84
veiller au calme	76	77	92	97	86	91	95	91
N =	69	313	78	91	173	179	64	126

Il est possible maintenant de faire une synthèse des différents éléments de cette section.

1. Les critiques qu'A. Michel adresse à l'optique de Parsons en matière de polarisation des rôles nous semblent pleinement justifiées (Michel, 1972) :
  - a) La situation générale ne correspond pas à une polarisation des rôles masculins sur l'instrumentalité et des rôles féminins sur l'expression. D'une part, la revendication (et l'exercice) d'une profession caractérise la moitié des attitudes féminines; d'autre part, les fonctions de contrôle de gestion, de contrôle relationnel et d'orientation apparaissent comme assez largement indifférenciées.
  - b) Rien ne permet d'affirmer - certains indices dont nous ne parlons pas ici vont même en sens contraire - que les couples où préside une nette différenciation soient plus "ajustés" que les autres, ni plus "fonctionnels".
2. Certes, nous examinons ici des normes, et non pas des formes concrètes de division du travail. Cela sera fait dans la deuxième phase de l'étude (les couples ayant alors un an et demi de mariage). Nous avons cependant cerné les anticipations de comportement (et non plus les normes) par d'autres questions. Le rapport entre normes et anticipations est assez étroit, quoique la polarisation de la fonction de production interne s'accentue.
3. Il est partiellement abusif de parler, en matière de division du travail, de la "famille moyenne". On l'a vu, d'énormes écarts séparent les milieux ouvriers des milieux universitaires. Dans toutes les fonctions, la norme d'indifférenciation croît nettement et régulièrement avec le statut social de chacun des conjoints. La fonction de production interne laisse franchement apparaître une opposition entre une nette différenciation dans les milieux subalternes et une nette indifférenciation dans les milieux de cadres. Les écarts sont presque aussi considérables quand il s'agit de la fonction de gagne-pain.
4. Toutefois, le modèle normatif masculin est très nettement moins sensible à l'impact de l'appartenance sociale que le modèle féminin. Souvent, de fortes variations selon l'appartenance chez les femmes sont associées à une similitude des attitudes chez les hommes de diverses classes sociales. Quand il se produit, l'écart entre les réponses des hommes de différents milieux sociaux est toujours assez nettement inférieur à l'écart constaté

chez les femmes. Il y a donc manifestement une sorte de standardisation des attentes masculines, correspondant à la "prénance" du stéréotype du rôle féminin. Le "changement" (si changement il y a eu par rapport au passé) consiste en ceci que le stéréotype s'est édulcoré, que les hiérarchies se sont atténuées, les divisions estompées. Il n'empêche que, pour l'homme de notre étude, la femme s'écrit au singulier de l'épouse-mère, alors que les femmes (car elles sont bien plurielles) ont, si l'on peut dire, plusieurs hommes en tête.

5. Nous considérons donc que nos hypothèses ne sont pas infirmés par les données de cette étude.

#### IV. LES ATTENTES DE RÔLE PERSONNEL

Les rôles sociaux, définis plus haut par une position donnée dans la division du travail ou dans la prise de décision, ne couvrent pas le spectre entier des interactions familiales. Ils en représentent le secteur le plus typé, le plus aisément observable, mais peut-être aussi le plus superficiel.

Les interactions entre les conjoints sont, en plus, régies par des normes de rôle plus générique, plus globales, qui n'entretiennent qu'une corrélation limitée avec les rôles sociaux. Il s'agit de postures de personnalité se situant à la frontière entre les rôles de groupe (leader, suiveur, informateur, encourageur) et les rôles personnels (traits généraux de personnalité que les partenaires de l'action s'attendent à trouver chez l'autre) tels que définis par Rocheblave-Spenlé dans sa typologie des rôles (Rocheblave-Spenlé, 19 ).

La littérature sociologique, particulièrement les courants anglo-saxons, offre maintes typologies de ces rôles de groupe et personnels. La distinction de Parsons et Bales en est un exemple célèbre.

La tradition populaire abonde elle aussi en stéréotypes: tendresse et charme de la femme, fierté et endurance de l'homme, sensibilité intelligente de la première, rudesse franche du second, etc.

Plus encore que les normes de division du travail, ces attentes organisées de rôles personnels règlent le style d'interaction des conjoints, leur façon d'exprimer leur affection, leur stratégies dans les conflits.

Ces attentes forment en somme un "autrui idéal" qui va jusqu'à se cristalliser dans les formes les plus stéréotypées, épurées, qu'affectionnent certaines catégories de mass-média.

Comment se définit cet "autrui idéal"? Change-t-il de visage selon que l'on est homme ou femme, prolétaire ou bourgeois? C'est la question générale que nous nous posons dans cette section.

Nous avons articulé cette interrogation autour des éléments suivants:

- a) Est-il exact que la prétendue polarisation des tâches concrètes selon les sexes s'accompagne d'une polarisation des attributs de personnalité, la femme attendant de l'homme des vertus du type "achievement", l'homme attendant de sa compagne des qualités spécifiquement expressives?
- b) Est-il exact que le leadership social de l'homme se double, en termes d'attentes de rôles personnels, d'une attente de soumission et de dépendance généralisée en ce qui concerne sa femme? Et réciproquement d'une attente de prise en charge de la part de celle-ci?
- c) Y a-t-il un ou plusieurs systèmes d'attentes selon les coordonnées sociales de l'individu, et par là selon la nature de l'investissement mis dans le lien conjugal?
- d) Peut-on, de ce point de vue, opposer des milieux où dominerait l'instrumentalité, à d'autres où l'expression des affects formerait l'essentiel des attentes?

Faire un inventaire complet de ces modes de l'espérance d'autrui eût été passionnant. Mais c'est une entreprise techniquement longue et difficile. Aussi notre objectif ne se définit-il pas par la recherche globale des visages de l'autre ou par le test de l'hypothèse des qualités complémentaires ("complementary needs") dont Goode fait la synthèse (Goode, 1964). Plus modestement, il consiste à explorer deux dimensions de ce visage d'autrui:

- a) la polarisation achievement-expression
- b) la polarisation (autonomie-domination) - (dépendance-soumission)

Pour cerner ces dimensions, nous avons recouru à la technique des qualificatifs. Une liste d'adjectifs relatifs à ces deux axes a été construite, en tâchant d'observer une certaine symétrie entre les aspects d'achievement et d'expression d'une part, d'autonomie et de dépendance d'autre part.

En voici la liste structurée:

	<u>Stéréotype masculin</u>	<u>Stéréotype féminin</u>
	Achievement et dominance	Expression et dépendance
Symétries:		
I. <u>Achievement-Expression</u>		
A. <u>Caractéristiques génériques</u>	Volonté, force morale	Tendresse, sensibilité
B. <u>Caractéristiques spécifiques</u>	Intelligence Ambition Travail	Charme, séduction sens maternel fantaisie, imagination
II. <u>Autonomie-dépendance</u>	Savoir imposer sa volonté dans le couple Sens de l'autonomie	Savoir respecter l'autonomie du conjoint Savoir accepter l'autorité du conjoint Savoir se montrer conciliant

La question posée et les adjectifs employés figurent en annexe 3.

Nos hypothèses sont les suivantes:

- a) Correspondant à la généralisation du mariage d'affinité, la polarisation achievement-expressivité se défait au profit d'une certaine similitude des attentes de rôle personnel, sur cet axe, des femmes et des hommes;
- b) Il est abusif d'opposer des couples "instrumentaux" à des couples "expressifs". En fait, l'instrumentalité et l'expressivité suivent, selon l'appartenance sociale, des modalités différentes, qui reflètent les types de sensibilité et les problèmes concrets spécifiques à chaque classe.
- c) Chez les hommes, l'identité personnelle et le statut social étant (encore) surtout acquis par l'insertion professionnelle, il se produit une sorte d'unicité des attentes envers la femme (amante-mère) qui n'est que légèrement sensible à l'impact de l'appartenance sociale de l'homme. En d'autres termes, il existe une sorte de stéréotype généralisé des attentes masculines, alors qu'il existe au contraire divers modèles masculins chez les femmes.

Nous introduisons plus bas d'autres hypothèses partielles.

Considérons, pour l'analyse, les qualités jugées "essentielles". Il s'agit de qualités que l'on revendique chez l'autre. Celui-ci, par ailleurs, peut les posséder ou non.

Première question: le "profil" général des attentes féminines diffère-t-il de celui des attentes masculines? Le tableau suivant donne les proportions de personnes jugeant telle ou telle qualité "essentielle" et le rang de chacune de ces proportions par rapport à l'ensemble.

Tableau 4

Proportion de personnes estimant telle qualité essentielle chez le conjoint, selon le sexe

	Femmes (à propos de l'homme)		Hommes (à propos de la femme)	
	<u>Proportion</u>	<u>Rang</u>	<u>Proportion</u>	<u>Rang</u>
I.A. Volonté, force morale	63	2	52	2
Tendresse, sensibilité	81	1	75	1
I.B. Intelligence	58	3	51	4
Ambition	42	8	23	11
Travailleur(euse)	46	7	28	8
Charme, séduction	10	14	26	9
Sens maternel/paternal	52	4	52	2
Fantaisie, imagination	39	9	38	7
II. Savoir imposer sa volonté	16	13	14	14
Sens de l'autonomie	27	11	25	10
Savoir respecter l'autonomie du conjoint	50	5	45	6
Savoir accepter l'autorité du conjoint	18	12	19	13
Savoir se montrer conciliant	49	6	48	5

L'analyse de ce tableau nous amène aux remarques suivantes:

- a) La plupart des qualificatifs recueillent, chez les hommes et chez les femmes, des proportions de suffrages voisines. Font exception: l'ambition, le fait d'être travailleur, le charme ou la séduction.
- b) Les qualités expressives de base (tendresse/sensibilité, sens paternel/maternel, sens de la conciliation) recueillent presque exactement autant de suffrages chez les femmes (comme attente de rôle personnel de l'homme) que chez les hommes.
- c) Les qualités d'achievement (ambition, bon travailleur) recueillent plus de suffrages chez les femmes (à propos de l'homme) que chez les hommes.
- d) La prise en considération des rangs ne permet pas d'opposer un classement Achievement (dominant) - Expression (minoritaire) dans les attentes des femmes à un classement Expression (dominant) - Achievement (minoritaire) dans les attentes des hommes.

Nous répondons donc à notre première question par la négative. Quoique avec des "accents" différents (car c'est bien d'accents qu'il s'agit quand les écarts n'atteignent pas 20%), les attentes masculines et féminines se correspondent "à l'identique" et non "au complémentaire".

Deuxième question: les attentes de rôle personnel diffèrent-elles selon l'appartenance sociale: a) chez les femmes, b) chez les hommes?

Les attentes relatives à l'achievement (intelligence, ambition, travailleur(euse)) sont, chez les femmes, extrêmement variables selon la position de classe. L'intelligence est considérée comme un attribut essentiel de l'homme par 37% des femmes de formation ouvrière. Cette proportion s'élève progressivement à 78% chez les femmes de niveau universitaire. L'ambition offre une allure curvilinéaire: son sommet se situe chez les femmes ayant une formation d'employée (50%), elle est moins revendiquée par les ouvrières (35%) et par les universitaires (21%). Le fait d'être bon travailleur est considéré comme essentiel par 59% des ouvrières, mais cette proportion descend progressivement pour atteindre 21% chez les universitaires. Ces différences marquées ne nous paraissent pourtant pas refléter une opposition entre instrumentalité (couches ouvrières) et expression (intelligence "gratuite", "pour elle-même" dans les milieux universitaires). A cette interprétation qui oscille entre l'ethnocentrisme et la magnification des "saines qualités de la classe ouvrière", nous préférions celle consistant à trouver dans ces variations l'indice manifeste de trois stratégies d'acquisition

sociale, déterminées par la position sur le marché. Pour les couches ouvrières, où les espoirs de mobilité sont relativement minces, où la dépendance dans le travail est très forte, où les tâches sont souvent parcellisées et répétitives, le fait d'être un travailleur régulier, solide, constitue probablement la meilleure chance d'accession, ou tout au moins d'équilibre matériel, de la famille. Les milieux d'employés sont au contraire le lieu où, généralement, prévaut le plus l'illusion ou l'espoir de la mobilité (particulièrement dans le contexte observé, où les entreprises internationales emploient une main-d'œuvre nombreuse). Plus que dans les "carrières ouvrières", la formation en cours d'emploi (apprentissage des langues, stages divers) peut permettre de dépasser autrui. Souvent, la nature des règles bureaucratiques propres au tertiaire récompense par l'accession les éléments les plus identifiés au système, les plus "crocheurs". L'ambition s'impose comme stratégie générale. Bien que cela soit nettement moins évident qu'un temps, la formation universitaire, quant à elle, garantit encore assez souvent, dans le contexte observé, un parachutage dans une position de profession libérale ou de cadre supérieur dépendant. L'autonomie de travail est souvent assez grande, l'initiative plus prononcée. L'intelligence (dans le rapport de l'homme aux choses et aux autres) apparaît alors comme le meilleur garant du maintien, ou dans certains cas de l'amélioration, du statut. En tout cas aux âges (25-30 ans) où se situent la plupart des personnes étudiées.

Ainsi, nous tendons à penser que les positions de marché se reflètent dans les stratégies liées aux attentes de rôle personnel.

Des écarts de nature voisine se retrouvent dans les attentes des hommes à propos de femmes. L'intelligence est considérée comme essentielle par 38% des ouvriers et par 67% des universitaires. L'ambition n'a plus l'allure curviliénaire évoquée plus haut: elle décroît progressivement de 35% chez les ouvriers (qui, pour la plupart, ont épousé des employées!) à 13% chez les universitaires. Le fait d'être bonne travailleuse passe de 39% à 13%. Ces écarts sont sensibles, mais ils sont dans chaque cas moins prononcés que les écarts relatifs aux attentes des femmes.

La prise en considération des chiffres détaillés figurant dans le tableau 5 permet par ailleurs de voir qu'il y a, sur cette dimension d'achievement, disparité assez claire des attentes respectives des hommes et des femmes dans deux cas: sur l'ambition dans les couches moyennes (E et PU), sur le fait d'être bon travailleur dans les couches d'ouvriers et d'employés. Dans ces deux cas, les attentes d'achievement sont nettement plus prononcées chez les

femmes à propos des hommes que l'inverse. Au contraire, les trois qualificatifs ont le même poids chez les hommes et chez les femmes de milieu universitaire.

Les attentes correspondantes relatives à l'expression (charme/séduction, sens paternel/maternel, fantaisie/imaginaire) différencient également les femmes de différents milieux sociaux. Le sens paternel est considéré comme essentiel par 60% des femmes de formation ouvrière. Cette proportion s'abaisse à 34% chez les femmes universitaires. La fantaisie, l'imagination recueillent au contraire 22% de suffrages chez les ouvrières et 58% chez les universitaires. Le charme, la séduction (nous groupons ici les suffrages "essentielle" et "qualité importante" à cause de la faiblesse des nombres) sont choisis par 34% des ouvrières et 59% des universitaires.

Si l'on observe l'allure de la qualité expressive générique (tendresse, sensibilité, coeur), on ne remarque pas de variation significative selon l'appartenance sociale des femmes.

Ces données nous incitent à proposer l'interprétation suivante. Il nous paraît à nouveau hâtif d'opposer un mariage "instrumental" dans les couches ouvrières à un mariage "affectif" dans les milieux universitaires. Il paraît évident, par contre, que les lieux ou chemins de l'expressivité varient de milieu à milieu. Expressivité plus centrée sur l'unité familiale parents-enfants dans les milieux ouvriers, dont on sait par ailleurs l'insistance sur la procréation. Expressivité plus centrée sur le couple et éventuellement les relations extérieures dans les milieux de cadres. Deux stratégies, à nouveau, où le mode d'insertion de la famille dans l'environnement social joue son plein rôle.

En ce qui concerne les attentes des hommes, la qualité expressive générique (tendresse, sensibilité, coeur) ne varie, pas plus que chez les femmes, selon l'appartenance sociale (proportion moyenne de 75%). Les atouts de fantaisie, d'imagination ne recueillent guère plus de suffrages chez les universitaires que chez les ouvriers: respectivement 46% et 35%. Le sens maternel est une qualité revendiquée approximativement dans les mêmes proportions (environ 60%) par les trois milieux d'ouvriers, d'employés et de para-universitaires, mais accuse une chute brutale chez les seuls universitaires: 34%. Sur ce point, ce milieu forme une sorte d'îlot, d'exception. L'attribut de charme, de séduction se voit attribuer des suffrages croissant avec le milieu social, mais avec des écarts plus réduits que chez les femmes: de 68% à 86% en passant des ouvriers aux universitaires.

En comparant, milieu par milieu, les attentes des hommes à celles des femmes sur cette dimension d'expression, on peut confirmer ce qui était dit de l'échantillon dans son ensemble. Seule une des qualités expressives (charme, séduction) est franchement plus prisée par les hommes à propos des femmes que la réciproque. Cela est vrai pour tous les milieux. Les autres qualités montrent autant d'attentes expressives chez les femmes à propos des hommes que l'inverse.

Le portrait des hommes par les femmes est-il alors, sur cette dimension d'expression, plus diversifié que l'image masculine de la femme? La réponse est moins nette que ce que nous aurions pu souhaiter en fonction de notre hypothèse. Là où il y a écart net chez les hommes (charme, séduction), celui-ci est moins prononcé, on vient de le voir, que chez les femmes. L'attribut de fantaisie, imagination, qui varie très fort chez les femmes, ne varie quasi pas chez les hommes. Le problème est finalement rendu un peu ardu par cet attribut du sens maternel, constant dans tous les milieux sauf chez les hommes de formation universitaire. Le portrait est donc dans l'ensemble nettement moins différencié, mais n'est pas vraiment constant.

Venons-en alors à la dimension d'autonomie-dépendance. Peut-on observer l'existence d'une attente de rôle personnel caractérisé par l'autonomie et le leadership chez l'homme, par le respect de cette autonomie, l'acceptation de ce leadership et le sens de la conciliation chez la femme?

Aucun des cinq qualificatifs employés ne révèle de différence, milieu par milieu, entre les attentes des hommes et celles des femmes. Cette indifférenciation correspond assez bien à ce que nous avons vu plus haut à propos de la fonction d'orientation. Il ne s'agit certes pas de prétendre que, dans la vie concrète, les attitudes ou comportements de dépendance ou d'autonomie ne différeront pas selon les sexes. Mais nous montrons ici que, si elles existent (ce que nous dira la seconde phase de l'étude), elles ne paraissent pas correspondre à des normes clairement affirmées, mais plutôt à des inégalités de départ qui sont occultées au plan idéologique. Cela dit, chez les femmes, la question de l'autorité-dépendance change manifestement de profil selon l'appartenance sociale. La valorisation de l'autonomie (pour l'homme) est considérablement plus grande dans les milieux universitaires et para-universitaires que chez les ouvriers et les employés. L'attribut correspondant (respecter l'autonomie du conjoint, en l'occurrence celle de la femme) laisse apparaître des écarts encore plus grands: cette qualité que devrait avoir l'homme est revendiquée comme essentielle par 36% des ouvrières et 68% des universitaires.

Il semble donc y avoir, dans les milieux subalternes plus que dans les autres, accentuation du caractère fusionnel de l'union conjugale. Les données relatives aux attentes de rôle confortent à ce propos celles qui ont trait à l'acceptation des valeurs de l'institution (pérennité, fidélité notamment). Comme nous l'avons dit dans l'introduction, cette accentuation de la fusion, cette mise en évidence des forces centripètes du groupe familial, peut correspondre à la nécessité de faire front face à un extérieur relativement hostile ou frustrant de même qu'au caractère plus crucial (pour les femmes tout au moins) de l'investissement conjugal lorsque les alternatives de statut sont rares ou peu prestigieuses.

Les variations des attentes masculines en matière d'autonomie et de respect de celle-ci suivent la même direction que chez les femmes, mais, comme ailleurs, avec des écarts moins grands entre les différents milieux d'appartenance.

Le désir du sens de l'autorité (savoir imposer sa volonté dans le couple) chez le conjoint est, quant à lui, inversément proportionnel au statut social des femmes. C'est un attribut considéré comme essentiel ou important chez l'homme par 60% des ouvrières (essentielle seul.: 23%) et par 30% (respect. 9%) des universitaires. Les valeurs correspondantes chez les hommes sont très voisines: on passe de 59% à 33% (respect. de 20% à 6%). Il y a ainsi, dans les milieux subalternes, mise en évidence de la question de l'autorité, du pouvoir, sans que celle-ci corresponde à une attribution de cette autorité à l'un des deux conjoints systématiquement. Au contraire, les milieux de cadres paraissent comme générés par cette question du pouvoir. Ils semblent y répondre d'une part par une accentuation de l'autonomie personnelle (qui a pour effet d'augmenter le secteur externe des compétences exclusives de chacun) et par une tentation, plus idéologique, de camoufler autant que se peut la réalité de ces jeux de pouvoir.

L'attribut correspondant à l'affirmation de l'autorité, à savoir l'acceptation de l'autorité du conjoint, suit un profil qui n'étonne plus. C'est une qualité que l'on attend d'autant plus chez le conjoint que le milieu d'appartenance est socialement défavorisée. Il faut simplement souligner que les femmes des milieux défavorisés s'attendent tout autant à ce que les hommes respectent leur autorité que l'inverse. Le tableau suivant donne le détail de toutes les informations relatives aux attentes de rôle personnel.

Tableau 5

Proportion de personnes estimant "essentiel" que le conjoint possède les qualités ou caractéristiques suivantes, selon le sexe et l'appartenance sociale

	Femmes				Hommes			
	O	E	PU	U	O	E	PU	U
<b>I. Achievement-Expression</b>								
<b>A Caractéristiques génériques</b>								
A' Achievement:								
Volonté, force morale	57	65	60	59	57	51	56	45
A'' Expression:								
Tendresse, sensibilité	74	82	78	85	78	73	73	74
<b>B Caractéristiques spécifiques</b>								
B' Achievement								
Intelligence	37	56	64	78	38	48	67	67
Ambition	35	50	41	21	35	21	17	13
Travailleur(euse)	59	55	27	21	39	26	27	13
B'' Expression:								
Charme, séduction	7/34*	8/45	6/49	19/59	20/68	26/79	22/78	38/86
Sens maternel/paternel	60	56	47	34	67	59	58	34
Fantaisie, imagination	22	35	45	58	35	36	41	46
<b>II. Autonomie-dépendance</b>								
<b>A Autonomie-autorité:</b>								
Savoir imposer sa volonté dans le couple	23/60*	18/55	13/36	9/30	20/59	13/48	11/34	6/33
Sens de l'autonomie	26	19	40	41	20	23	28	33
<b>B Dépendance</b>								
Accepter l'autorité du conjoint	22/55*	17/63	19/47	17/37	24/62	21/63	17/47	11/37
Respecter l'autonomie du conjoint	36	44	60	68	40	43	47	57
Savoir être conciliant	54	50	41	48	56	44	44	43
N =	69	313	78	91	173	179	64	126

\* Le premier chiffre correspond au pourcentage de réponses qualifiant telle qualité d'"essentielle", le second à l'addition des réponses "essentielle" et "importante". Nous donnons ces deux résultats lorsque la caractéristique considérée ne recueille, sous la rubrique "essentielle", que peu de suffrages.

Le libellé exact de la question figure en annexe III.

Nous pouvons maintenant esquisser la synthèse des données relatives aux attentes de rôle personnel.

1. Les ressortissants des différents milieux sociaux organisent les interactions conjugales sur la base d'attentes de rôle franchement diversifiées. Mais cette diversification ne recoupe pas l'opposition instrumentalité (couches ouvrières) expression (couches bourgeoises). Il faut plutôt parler d'une égale valorisation de l'instrumentalité et de l'expression dans les divers milieux, mais par le biais de stratégies différentes. Expressivité centrée sur le groupe familial dans les couches subalternes, sur le groupe conjugal et l'extérieur dans les milieux de cadres. De même, la volonté d'achievement nous paraît-elle caractériser tous les milieux, mais par des procédés différents: celui de l'assistance mise sur le travail assidu en milieu ouvrier, sur l'ambition dans les couches moyennes, sur l'intelligence dans les couches bourgeois. Enfin, la question du pouvoir n'oppose pas des couples iréniques à des couples conflictuels selon les milieux sociaux. Elle cherche plutôt à se résoudre selon deux modalités assez distinctes: dans les milieux d'ouvriers et d'employés, la forte centration sur le groupe familial s'accompagne d'une revendication nette des pouvoirs de chacun à l'intérieur (avec délimitation éventuelle de sphères de compétence); dans les milieux universitaires, on trouve plutôt un fort accent sur l'autonomie vers l'extérieur avec tentative de minimisation des secteurs internes de pouvoir. Expressivité indirecte, pouvoir direct dans un cas; expressivité directe, pouvoir indirect dans l'autre.

2. Assez systématiquement, les attentes des hommes à propos des femmes diffèrent moins selon les milieux que les attentes correspondantes des femmes. Nous n'avons pas affaire à une réelle unicité de modèle (ce que nous postulions), mais à une plasticité nettement moins grande des attentes selon le milieu. Des résultats semblables, quoique plus nets dans la direction de l'unicité du modèle ont été obtenus dans les sections consacrées au rapport à l'institution et à la division du travail.

3. Au plan normatif, la stricte complémentarité des rôles personnels masculins et féminins semble avoir laissé le pas à une certaine similitude des attentes. Mais une exception importante mérite mention. Dans les milieux subalternes, plus nettement chez les employés que chez les ouvriers, une distinction se profile (encore) entre attentes masculines et féminines. Là, l'achievement est franchement moins valorisé pour les femmes (par les hommes) que pour les hommes (par les femmes). Un profil qui laisse apparaître que c'est à l'homme de "faire carrière", la femme s'occupant de l'intendance. Mais cette valorisation de l'achievement

chez l'homme n'est pas associée à une valorisation plus grande de l'expressivité chez la femme par rapport à l'homme. Celui-ci doit en somme jouer les deux rôles.

4. Les hypothèses de cette section ne sont donc pas infirmées par nos données.

### CONCLUSIONS

L'idéologie de l'amour, car celui-ci engendre aussi une idéologie, laisse fréquemment penser que ce sentiment est modulé par des variables psychologiques seulement.

Il suit en fait, dans sa génèse, sa forme d'institutionnalisation, les contenus ou objectifs qu'il se donne, des dynamismes sociaux. Non seulement, comme D. de Rougemont l'a montré, en ceci qu'il est possible d'en suivre l'émergence culturelle (Rougement, 19 ). Mais aussi parce qu'il s'imprègne, dans une société donnée, des déterminismes de classe, ceux-ci expliquant partiellement les clivages sexuels.

Les atouts, matériels et symboliques, dont les personnes disposent sur le marché économique, ainsi d'ailleurs que les règles de ce jeu, règlent le contenu, l'expression, du sentiment.

Cela est d'abord visible dans l'importance de l'homogamie.

Ensuite, les modalités du recours à l'institution mariage et l'acceptation des valeurs qu'elle met en oeuvre reflètent des formes d'échange propres, partiellement, à chaque classe sociale. La différence des genres de capitaux échangés (ou mis en commun) aussi bien que l'importance relative de ceux-ci par rapport à l'ensemble des atouts dont dispose chaque personne définissent ces formes spécifiques d'échange. De ce point de vue, chaque classe s'approprie à ses fins personnelles une institution historiquement gérée par une seule d'entre elles.

Troisièmement, les formes de division du travail s'élaborent largement sur la base de critères de marché. Plus que de refléter l'image de la "femme éternelle", elles se modulent en fonction des bénéfices matériels et symboliques que l'un et l'autre conjoints peuvent attendre soit du "traditionalisme" soit de la "modernité". Ici, le modèle culturel hérité (séparation des fonctions) ne fonctionne pas comme une institution généralisée (par rapport à laquelle on pourrait se sentir conforme ou déviant), mais comme poste dans le bilan des bénéfices éventuels. A nouveau, chaque classe s'identifie ou se distancie du modèle primitivement élaboré par la bourgeoisie non par un simple processus d'imitation, mais

par une utilisation (femmes ouvrières) ou un rejet (femmes universitaires) de type assimilatif.

Enfin, les modes généraux d'"être à l'autre" (appelés plus haut postures de personnalité ou attentes de rôle personnel) ne traduisent pas l'affleurement d'un autrui-amoureux généralisé. Tout au plus peut-on trouver, à travers la moins grande plasticité, dans tous les domaines évoqués jusqu'ici, des attitudes masculines l'expression d'une certaine unicité des fonctions classiquement attribuées à la femme mariée. Mais plus généralement, l'autrui idéal suit le profil des modes d'expression et d'accès propres à chaque classe. Au-delà des apparences, ce n'est pas en fonction de l'opposition instrumentalité-expressivité que les milieux sociaux se distinguent sur ce point, mais sur les genres d'expressivité et d'instrumentalité que définissent les enjeux concrets auxquels sont confrontés les ressortissants de divers classes sociales.

La limite de nos observations est cependant évidente. Effectuées en début de mariage, elles privilégièrent forcément les idéaux, les aspirations, les projets. L'accommodation ultérieure à des contraintes dont on sait le poids nous amènera certainement (dans les phases 2 et 3 de cette étude longitudinale) à compléter et compliquer ces points de vue. Notamment en montrant la distance, fondamentale pour une analyse des institutions, entre ces projets et leur réalisation.

#### ANNEXES

##### Annexe 1: Question relative aux motifs du choix du mariage

Bien des couples préfèrent vivre ensemble sans se marier. D'autres préfèrent se marier officiellement. Pourriez-vous dire ce qui vous a conduit à préférer le mariage à une vie commune sans mariage officiel?

(Pour chaque item, les réponses à choix sont les suivantes:)

- c'est une raison décisive
- c'est une raison importante
- c'est une raison secondaire
- c'est une raison sans importance

(Voici les items:)

- (1) mes convictions religieuses me faisaient souhaiter d'être marié(e) officiellement
- (2) mon entourage n'aurait pas admis que je vive longtemps avec quelqu'un sans être marié(e)
- (3) un mariage officiel rend la vie quotidienne plus pratique (sans considérer la question des enfants)
- (4) puisque nous désirons (ou attendons) des enfants, un mariage officiel est préférable à une simple liaison

- (5) le mariage m'offre quand même plus de sécurité qu'une liaison
- (6) le mariage offre à mon époux(se) plus de sécurité qu'une liaison
- (7) le fait d'être marié(e) officiellement protège le lien affectif  
(l'amour des époux)
- (8) je n'avais pas très envie de me marier, mais mon conjoint le désirait fortement
- (9) le mariage me rend plus indépendant de mes parents qu'une liaison
- (10) on est davantage pris au sérieux si on déclare qu'on est marié au lieu de célibataire
- autres: indiquer .....

Typologie: stratégie idéologique: items 1 et 7, stratégie pragmatique: items 3 et 4, stratégie statutaire: items 5, 6, 9, 10, stratégie conformiste: item 2

#### Annexe 2: Question relative aux inconvénients éventuels du mariage

Tout en souhaitant se marier, bien des couples pensent à certains inconvénients du mariage. Pour vous, lorsque vous avez pensé à la possibilité de vous marier, y a-t-il eu certains inconvénients du mariage auxquels vous avez été sensible?

(Les réponses à choix sont:)

Cet aspect du mariage

- me gênait beaucoup
- me gênait un peu
- ne me gênait pas
- me plaisait

(Voici les items:)

- condition juridique de la femme
- vivre toujours avec la même personne, prendre un engagement à très long terme
- obligations financières plus lourdes
- responsabilités humaines plus lourdes
- le fait de "s'installer", de s'embourgeoiser, de tomber dans la routine
- accepter que quelqu'un ait un certain contrôle sur ma vie
- des travaux domestiques trop lourds
- engager mon avenir avec quelqu'un qui peut évoluer différemment que moi
- dépendre du conjoint pour les décisions importantes et pour mes activités
- le devoir de fidélité

Annexe 3: Question relative aux normes de division du travail et de l'autorité

Si vous aviez vraiment le choix, c'est-à-dire sans tenir compte de votre pratique réelle, qui selon vous devrait faire les tâches ou prendre les décisions suivantes:

(Pour chaque item, les réponses possibles sont:)

- surtout lui
- les deux à égalité
- surtout elle

(Voici la liste des items:)

- préparer les repas principaux
- gagner la vie de la famille
- récompenser ou punir le plus souvent les enfants
- prendre une décision lorsque les époux ne sont pas d'accord à son propos
- tenir les comptes du ménage
- faire la vaisselle
- décider du mode d'éducation à donner aux enfants en bas âge
- décider combien et pourquoi épargner
- décider du genre du travail du mari
- décorer l'appartement
- décider de la répartition de l'argent du ménage
- prendre l'initiative en matière sexuelle
- faire les courses quotidiennes
- contrôler les devoirs des enfants
- écrire ou téléphoner aux belles-familles
- faire des lessives
- décider si la femme travaillera ou non
- veiller à ce que le conjoint ait le calme, la détente nécessaire
- décider des achats importants
- changer les enfants
- faire les premiers pas après une dispute familiale
- effectuer les paiements des factures

Annexe 4: Question relative aux attentes du rôle personnel

Chacun désire trouver chez l'autre certaines qualités. Parmi toutes les qualités énumérées ici, quelles sont celles que vous aimeriez le plus trouver chez votre conjoint, même s'il ne semble pas les posséder:

(Pour chaque item, les réponses possibles sont:)

- qualité vraiment essentielle
- qualité importante, mais pas essentielle
- qualité secondaire
- qualité dont on peut se passer

(Voici les "qualités" proposées:)

- volonté, force morale, endurance, courage
- charme, séduction
- intelligence
- tendresse, sensibilité, "coeur"
- empressement sexuel
- sens maternel ou paternel
- de l'ambition dans sa profession
- fantaisie, imagination, humour
- bon travailleur ou bonne travailleuse, sérieux
- fidèle (sexuellement)
- sens de l'autonomie
- savoir imposer sa volonté dans le complexe
- savoir respecter l'autonomie du conjoint, son besoin d'indépendance
- savoir accepter l'autorité du conjoint
- conciliant(e)

#### NOTES

- 1) Cette approche a surtout été développée par Duvall et Hill. Cf. notamment Duvall, 1962; Hill, 1964.
- 2) Nous développons cette idée de la perception dialectique (écran-médiation) des institutions et organisations dans J. Kellerhals "Les associations dans l'enjeu démocratique", Payot, Lausanne, 1974.
- 3) Cette étude est financée par le FNSRS sous le titre "réalité sociale et droit du mariage". Elle constitue un effort de collaboration entre les disciplines juridiques et sociologiques. Elle est menée par les signataires de cet article.
- 4) Les dispositions du code civil suisse en matière de mariage sont entrées en vigueur en 1912.
- 5) Cette aspiration à l'indifférenciation ne recouvre pas systématiquement une pratique correspondante, surtout une fois les enfants nés. Nous avons pu montrer (Kellerhals et van Keep, 1973) qu'il se produisait d'importantes distorsions entre normes et pratiques en ce domaine.
- 6) Cela afin de cerner l'existence éventuelle d'un rôle d'arbitre systématique des conflits, arbitre qui serait en l'occurrence l'une des parties (l'homme).

#### BIBLIOGRAPHIE

- Bassand M. et Kellerhals J. (avec la collaboration de Wirth G.) (1975): Familles urbaines et fécondité. Georg, Librairie de l'Université, Genève.
- Blood R.O. et Wolfe M. (1965): Husbands and Wives. Free Press, New-York.
- Boudon R. (1973): L'inégalité des chances. Colin, Paris.
- Bourdieu P. (1972): Les stratégies matrimoniales. In: Annales, 27ème année, no 4-5, Colin, Paris.

- Girard A. (1964): Le choix du conjoint. INED. Presses universitaires de France, Paris.
- Goldthorpe J.H. (1969): The Affluent Worker in the Class Structure. London, Cambridge University Press.
- Goode W. (1964): The Family. Free Press, New-York.
- Haavio-Mannila E. (1971): Satisfaction with the Family, Work, Leisure and Life among Men and Women. In: Human Relations, 24(6).
- Haller (1973): Social Stratification and the Life Cycle of Young Families. Paper presented at the 13th Seminar of the Family Research Committee, AIS, Paris, 1973.
- Hicks M.W. et Platt H. (1970): Marital Happiness and Stability: A Review of Research in the Sixties. In: J. Marr. Fam., 32(4).
- Hoggart R. (1970): La culture du pauvre. Editions de Minuit, Paris.
- Kellerhals J. et van Keep P. (1974): Normes de rôle féminin et division du travail dans la famille urbaine. In: Contribution à l'analyse sociologique de la Suisse, Edition Société suisse de sociologie, Genève.
- Lévi-Strauss C. (1967): Les structures élémentaires de la parenté. Mouton, Paris (2ème ed.).
- Michel A. (1972): Sociologie du mariage et de la famille. Paris, Presses Universitaires de France.
- Lautman F. (1972): Sociologie de l'organisation familiale. In: Annales, 27ème année, no 4-5, Colin, Paris.
- Parsons T. and Bales R.F. (1955): Family, Socialization and Interaction Process. Free Press, New York.
- Rainwater L. (1959): Workingman's Wife. Dobbs Ferry, Oceana Publications.
- Roussel L. (1975): Le mariage dans la société française. INED. Presses universitaires de France, Paris.
- Zelditch M. (1964): Cross-cultural Analysis of Family Structure. In: H.T. Christensen (ed.) Handbook of Marriage and the Family. Rand McNally. Chicago.

Jean Kellerhals  
 Geneviève Steinauer  
 Département de Sociologie  
 Université de Genève  
 1211 Genève 4

